

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**  
LA MAISON DE SOINS PALLIATIFS D'OTTAWA/HOSPICE CARE OTTAWA  
Mercredi 4 octobre 2023  
Salle Aberdeen, May Court Hospice

**1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle**

Benoît Hubert, président du Conseil d'administration de La Maison de soins palliatifs d'Ottawa (MSPO), ouvre la séance. Il reconnaît que cette assemblée générale annuelle a lieu sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin Anishinaabe, dont les connaissances et la culture sont respectées et appréciées par la MSPO. Il remercie les nombreux employés et bénévoles d'avoir fait tant d'efforts pour assurer la réussite de l'année passée. Il remercie aussi l'équipe de direction, et en particulier M<sup>me</sup> Lisa Sullivan, la directrice générale, pour son excellent leadership.

Kate Cholewa, directrice de Soins palliatifs en résidence, allume trois bougies en l'honneur des personnes que nous avons soignées à la MSPO ainsi que de leurs familles, leurs proches et leurs aidants naturels (ce qui comprend le personnel et les bénévoles).

Benoît nomme Ioanna Sahas Martin secrétaire et scrutatrice de l'assemblée.

**2. Quorum**

Ioanna indique que l'Assemblée compte 33 membres participant par procuration et en personne. Benoît déclare que l'assemblée est dûment constituée pour examiner les questions à l'ordre du jour.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

**(Motion 1)** Jocelyne Contant, appuyée par Michael Pentland, propose l'adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale. Motion adoptée.

**4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2022**

**(Motion 2)** Melissa Salvatore, appuyée par Wendy Nicklin, propose que l'on approuve le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2022 de La Maison de soins palliatifs d'Ottawa, qui est affiché au site Web de HCO. Motion adoptée

**5. Rapport du vérificateur et états financiers de l'exercice 2022-2023 de la MSPO**

Stephanie Elyea, trésorière, présente le rapport du vérificateur et les états financiers de 2022-2023 approuvés par le comité des ressources et par le conseil d'administration. Bien que le budget de cette année soit excédentaire (grâce à un financement ponctuel du gouvernement de l'Ontario), l'avenir financier de la MSPO demeure incertain. Le personnel concerné et le comité des ressources cherchent des moyens de faire face à l'avenir. Le bilan est solide, et le conseil d'administration a mis en œuvre une stratégie d'investissement prudente.

**6. Nomination du vérificateur pour l'exercice de 2023-2024**

**(Motion 3)** Stephanie Elyea, appuyée par Kathleen Yack, propose que le cabinet KPMG LLP soit nommé vérificateur de La Maison de soins palliatifs d'Ottawa pour l'exercice 2023-2024. Motion adoptée.

## **7. Réélection de membres du conseil d'administration**

Avant chacune de ces nominations, les candidats s'adressent brièvement à l'assemblée.

**Motion 4 :** Bill Cuff, appuyé par Jocelyne Contant, propose que Bruno Carchidi soit réélu au conseil d'administration de La Maison de soins palliatifs d'Ottawa pour un deuxième mandat de trois ans. Motion adoptée.

**Motion 5 :** Sylvie Lalonde, appuyée par Melissa Salvatore, propose que Bill Cuff soit réélu au conseil d'administration de La Maison de soins palliatifs d'Ottawa pour un deuxième mandat de trois ans. Motion adoptée.

**Motion 6 :** Melissa Salvatore, appuyée par John Laframboise, propose que Sylvie Lalonde soit réélue au conseil d'administration de La Maison de soins palliatifs d'Ottawa pour un deuxième mandat de trois ans. Motion adoptée.

**Motion 7 :** Wendy Nicklin, appuyée par Susan Murray, propose que Melissa Salvatore soit réélue au conseil d'administration de La Maison de soins palliatifs d'Ottawa pour un deuxième mandat de trois ans. Motion adoptée.

Benoît félicite tous les directeurs nouvellement nommés et remercie Susan Murray d'avoir siégé au conseil d'administration de la MSPO pendant de nombreuses années.

## **8. Modification des statuts**

Sylvie Lalonde explique que l'on a révisé les clauses modificatrices et les statuts pour que la MSPO respecte la *Loi de 2010 sur les organisations à but non lucratif*. Deux nouveaux articles portent sur le vote électronique et sur les réunions virtuelles. Le comité de gouvernance les a examinés en profondeur, et les membres peuvent les consulter dans le site Web.

**Motion 8 :** Sylvie Lalonde, appuyée par Elspeth McEwen, propose que l'on approuve la motion suivante :

### **(1) CLAUSES MODIFICATRICES**

A. La *Loi de 2010 sur les organisations à but non lucratif* (de l'Ontario) (la Loi) est entrée en vigueur le 19 octobre 2021 et a remplacé la *Loi sur les personnes morales* (Ontario) pour régir les organismes sans capital-actions.

B. L'organisation a intérêt à modifier ses lettres patentes et ses lettres patentes supplémentaires pour les rendre conformes à la Loi en déposant des clauses modificatrices sous la forme présentée aux membres (les Clauses modificatrices).

C. Les administrateurs de l'organisation ont approuvé les Clauses modificatrices, sous réserve de l'approbation par résolution spéciale des membres, le 19<sup>e</sup> jour de septembre 2023.

IL EST RÉSOLU, à titre de résolution spéciale, que :

1. Les Clauses modificatrices soient approuvées;
2. Deux (2) administrateurs ou dirigeants de l'organisation soient par les présentes autorisés à signer tous les documents, y compris les Clauses modificatrices, avec les modifications supplémentaires qu'ils peuvent juger nécessaires, appropriées, pratiques ou souhaitables pour se conformer aux exigences de toute autorité gouvernementale compétente en ce qui concerne la Loi, sans qu'il soit nécessaire d'obtenir l'approbation des administrateurs ou des membres de l'organisation, et à faire au nom de l'organisation toutes les choses nécessaires, souhaitables ou utiles pour mettre en œuvre la présente résolution et lui donner effet, y compris le dépôt des Clauses modificatrices auprès du directeur nommé en vertu de la Loi;
3. Les administrateurs peuvent révoquer la présente résolution avant qu'elle ne soit mise en œuvre, sans l'approbation des membres.

Motion adoptée.

**Proposition 9** : Sylvie Lalonde, appuyée par Kathy Yach, propose d'approuver la proposition suivante :

## **(2) RÈGLEMENT GÉNÉRAL**

### ATTENDUS

- R. La Loi est entrée en vigueur le 19 octobre 2021 et a remplacé la *Loi sur les personnes morales* (Ontario) pour régir les organisations sans capital-actions.
- B. Il est dans l'intérêt de l'organisation de modifier ses statuts en vertu de la Loi.
- C. Les administrateurs de l'organisation ont approuvé le règlement général le 19<sup>e</sup> jour de septembre 2023.

IL EST RÉSOLU, à titre de résolution spéciale, que :

Le règlement général, qui abroge tous les règlements antérieurs de l'organisation relatifs aux activités et aux affaires de l'organisation, tel qu'il a été adopté par les administrateurs de l'organisation et dans la forme présentée aux membres, soit par les présentes confirmé comme étant le règlement de l'organisation entrant en vigueur à la délivrance d'un certificat de modification par le gouvernement de l'Ontario, conformément à la Loi;

Deux (2) administrateurs ou membres du bureau de l'organisation soient autorisés, après la date d'entrée en vigueur, à certifier qu'une copie dudit règlement soit placée dans le registre des procès-verbaux de l'organisation.

Motion adoptée

Benoît remercie Sylvie et les membres du comité de gouvernance des efforts qu'ils ont faits pour que les nouveaux statuts et règlements répondent aux besoins de la MSPO et soient conformes à la nouvelle *Loi sur les organisations à but non lucratif*.

## **9. Rapport de la directrice exécutive**

Lisa Sullivan souligne les réalisations suivantes :

- La MSPO a appris à gérer ses activités quotidiennes pendant la pandémie de la Covid-19.
- Nombre de bénévoles et de clients dans les régions.
- Signature d'une convention collective avec les membres du syndicat.
- La Maison de soins palliatifs d'Ottawa est accréditée.
- Nous avons passé à un nouveau modèle de services financiers.
- Nous recevons des dons plus durables et plus stables.

Les défis à relever sont les suivants :

- Surveillance des maladies respiratoires.
- Recrutement et maintien de l'effectif.
- Financement de lits dans l'Est de la région.
- Préparation aux situations d'urgence et besoin d'installer une génératrice à May Court.
- Manque de stabilité de notre situation financière.

#### **10. Prix d'excellence**

Benoît félicite Andrea Matheson, lauréate de la *Distinction June Callwood 2023* pour contribution bénévole exceptionnelle. Il la remercie d'avoir consacré dix années au service à l'Hospice Ruddy Shenkman et la remercie particulièrement pour son travail administratif, pour son bénévolat dans les résidences et pour sa gentillesse en dirigeant des équipes.

#### **11. Maire Mark Sutcliffe**

Le maire Sutcliffe s'est joint à l'assemblée sur invitation spéciale pour émettre une proclamation à l'occasion des 125 ans de service du May Court Club d'Ottawa. Il rappelle avec gratitude les excellents soins que son propre père y a reçus. Il remercie le May Court Club d'Ottawa pour les services qu'il a rendus à la Ville d'Ottawa et déclare le 4 octobre 2023 Journée du 125<sup>e</sup> anniversaire du May Court Club d'Ottawa.

#### **12. Mme Christine Beelen, conférencière invitée**

Mme Christine Beelen, ancienne présidente du May Court Club d'Ottawa, présente un exposé très intéressant sur l'histoire du Club, sur ses années de philanthropie et sur ses réalisations. Le Club, créé pour offrir des occasions de bénévolat surtout à des débutantes, compte maintenant environ 175 femmes, dont plusieurs sont à la retraite. Pendant des années, elles ont contribué aux soins palliatifs à Ottawa en offrant leurs services de réceptionnistes, en faisant des dons s'élevant à près de cinq millions de dollars et en offrant les locaux du pavillon Elizabeth de leur établissement pour y loger les lits de soins palliatifs du May Court.

Wendy Nicklin remercie Mme Beelen et lui remet un panneau où est inscrit *Elizabeth Wing*, qui sera accroché bien en vue pour rappeler la merveilleuse association entre le Club et La Maison de soins palliatifs d'Ottawa.

Donna Shields Poë, présidente actuelle du Club, remercie la MSPO d'avoir contribué à célébrer cette journée très spéciale.

#### **13: Levée de la séance**

La séance est levée à environ 20 h 30.



---

Benoît Hubert  
Président du conseil d'administration

---

Ioanna Sahas Martin  
Secrétaire du conseil d'administration